

Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan

Service eau biodiversité risques – Unité gestion des procédures environnementales
Adresse du service : 1 allée du général Le Troadec – BP 520 - 56019 Vannes cedex
Demande à adresser par voie électronique à ddtm-icpe-iota@morbihan.gouv.fr

**DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE
DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DECHETS**

(si les déchets transportés répondent aux conditions de l'article R.541-50 du code de l'environnement)

- 1ère demande
- Renouvellement
- Ajout de nouveau(x) véhicule(s)
- Modification (nature des déchets transportés)
- Modification (changement de dénomination sociale)
- Modification (changement de siège social)

Numéro du récépissé initial :

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° de siret :

Préciser la nature des déchets pris en charge *Déchets dangereux* *Déchets non dangereux*

Préciser le nom et les coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Préciser le nombre de véhicules qui sont concernés par le transport susvisé et leur numéro d'immatriculation :

Joindre à votre demande un extrait Kbis en cours de validité.

Je m'engage à :

⇒ ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes au titre 1^{er} du livre V du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

⇒ procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins que j'aurais abandonnés, déversés ou orientés vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;

⇒ informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet du département territorialement compétent.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

Date :

Signature :